

AGENCE : LILLE MARCQ EN BAROEUL
Votre interlocuteur Apave : Alice KIEDOS
Email : alice.kiedos@apave.com
Tél : 0675838556

CAISSE AUTONOME NATIONALE DE
SECURITE SOCIALE DANS LES MINES
A l'attention de : Bruno HENIQUE
Email : bruno.henique@filieris.fr

Travaux de réaménagement de l'établissement Plaine de Scarpe – LALLAING

1. AVIS APRES EXAMEN DE DOCUMENTS

Mission(s) : L + LE + SEI + Hand-ERP

Avis sur les ouvrages

OUVRAGES/LOCALISATIONS	Code Avis	AVIS
MENUISERIES EXTERIEURES		
MENUISERIES EXTERIEURES		
Pose en rénovation	F	N°O4 - 2
		Seuls les vitrages cassés seront remplacés au niveau du nouveau pôle de médecine générale. Pour rappel, il est essentiel de vérifier l'état du bâti existant avant la pose des nouveaux vitrages. En tout état de cause, le poids des nouveaux vitrages ne devra pas surcharger le support existant ni entraîner sa dégradation.

Avis sur exigences réglementaires - Sécurité des personnes dans les ERP et IGH

EXIGENCES/LOCALISATION	AVIS
------------------------	------

EXIGENCES/LOCALISATION		AVIS	
CONSTRUCTION APPLICABLE AUX ETABLISSEMENTS DES QUATRE PREMIERES CATEGORIES Art. CO			
DISTRIBUTION INTERIEURE ET COMPARTIMENTAGE (CO23 à 26)			
Caractéristiques des parois verticales et des portes (cloisonnement traditionnel et secteur) (CO24)			
Cloisonnements traditionnels (§1)	F	N°E55 - 2	Nous notons qu'aucune exigence de résistance au feu n'est requise pour les portes remplacées, à l'exception de celle desservant le local de stockage, qui devra conserver les caractéristiques coupe-feu réglementaires. En revanche, la nouvelle fenêtre prévue dans le secrétariat médical devra être constituée de matériaux présentant une réaction au feu de catégorie M3 ou D-s3, d0. Les justificatifs correspondants seront à nous transmettre pour vérification.
Secteurs (§2)	SO	N°E50 - 2	Prévu le remplacement des portes de distribution intérieures (porte d'attente vers couloir, cabine de dermatologie et réfectoire vestiaire) par des blocs-portes va-et-vient PF 1/2 h
ETABLISSEMENTS DE SOINS (TYPE U) Art. U			
CONSTRUCTION (U8 à 15)			
Locaux à risques particuliers intégrés dans le bâtiment recevant du public (U13)	F	N°E26 - 2	Nous notons la présence, au niveau du pôle de médecine générale, d'un local destiné au stockage de papiers et de dossiers archivés en mobilier de rangement, sans présence de liquides inflammables. Au regard des éléments communiqués, ce local est à considérer comme un local à risques moyens, sous réserve du maintien des conditions d'exploitation décrites ci-dessus. À ce titre, ce local devra être isolé des locaux et dégagements accessibles au public par des planchers hauts et des parois verticales CF de degré 1 h , ainsi que par des bloc-porte CF de degré 1/2 h équipés d'un ferme-porte Nous transmettre PV de la cloison et la porte pour validation

Légende des avis – F = Favorable, S = Suspendu, D = Défavorable, HM = Hors mission, SO = Sans objet

2. SUITES DONNEES A NOS AVIS

Liste des avis pour lesquels nous avons pu constater un suivi d'effet par les constructeurs ou qui sont devenus caducs suite à l'évolution du projet.

AVIS LEVES	OBJET	OBSERVATIONS LEVEES
MENUISERIES EXTERIEURES		
	MENUISERIES EXTERIEURES	
n°O4-1	<i>Pose en rénovation</i>	Remplacement des menuiseries extérieures au niveau du nouveau pôle de médecine générale.
CONSTRUCTION APPLICABLE AUX ETABLISSEMENTS DES QUATRE PREMIERES CATEGORIES		
	DISTRIBUTION INTERIEURE ET COMPARTIMENTAGE	
	<i>Caractéristiques des parois verticales et des portes (cloisonnement traditionnel et secteur)</i>	
n°E55-1	<i>Cloisonnements traditionnels</i>	Prévu des blocs-portes Et30 pour les futures cabinets médicaux des Zones 1 et 2 ainsi que du secrétariat et le remplacement des portes de distribution intérieures (porte d'attente vers couloir, cabine de dermatologie et réfectoire vestiaire) par des blocs-portes va-et-vient PF 1/2 h Par ailleurs, les parois vitrées projetées devront justifier un degré PF 1/2h, les cloisons seront CF 1h. Nous communiquer PV des parois vitrées et blocs portes CF avec les plans de repérage
n°E50-1	<i>Secteurs</i>	Prévu le remplacement des portes de distribution intérieures (porte d'attente vers couloir, cabine de dermatologie et réfectoire vestiaire) par des blocs-portes va-et-vient PF 1/2 h

AVIS LEVES	OBJET	OBSERVATIONS LEVEES
	ETABLISSEMENTS DE SOINS (TYPE U)	
	CONSTRUCTION	
n°E26-1	<i>Locaux à risques particuliers intégrés dans le bâtiment recevant du public</i>	null Nous notons la présence d'un local d'archives au niveau du pôle de médecine générale. null Nous demandons de nous préciser la nature du stockage prévu dans ce local (documents, mobilier, matériel, produits éventuels), ceci afin de vérifier qu'il peut être classé locaux à risques moyens. null Dans le cas où ce local serait destiné au stockage de matières inflammables ou de produits combustibles, celui-ci devra être conçu conformément aux dispositions réglementaires applicables, notamment : null mise en place d'une ventilation haute et basse permanente et judicieusement répartie ; null sections totales de ventilation haute et basse au minimum égales à 1/100 de la surface du local, avec un minimum de 10 dm² par bouche.

3. LISTE DES DOCUMENTS OBJETS DU RAPPORT

Les documents ci-dessous ont été pris en compte pour la formulation de nos avis

ADG-VL

Réf ou n°	indice	Intitulé du document	Reçu le
		Courriel du 21/05 - Information communiquées sur le local à risque et des menuiseries	02/06/2026

4. DIFFUSION

DESTINATAIRE PRINCIPAL :

CAISSE AUTONOME NATIONALE DE SECURITE SOCIALE DANS LES MINES
BRUNO HENIQUE
bruno.henique@filieris.fr

DESTINATAIRES EN COPIE :

ADG-VL
FOULON
contact@adg-vl.com